

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## TAXER LES MACHINES OU COMMENT PLANIFIER UN SUICIDE COLLECTIF

Hervé BAUDUIN, Président de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie - UIMM Lorraine, réagit à la proposition de taxer les machines\* de Bernard STALTER

« Je pense que certains vivent dans une autre dimension. Cela semble être le cas de Bernard STALTER, Président de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat du Grand Est et Président de l'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers et de l'Artisanat, qui propose de taxer les machines\* pour rééquilibrer les charges entre l'artisanat et l'industrie puisque les machines détruiraient selon lui l'emploi.

Tout d'abord je veux remercier ce Président qui pour « régler » (ça reste à prouver) un problème de son secteur propose de le transposer dans un autre. Je tiens à lui rappeler que l'économie est un tout. L'industrie et les artisans sont donc étroitement liés ne serait-ce qu'économiquement. Nous avons besoin les uns des autres et il est indispensable de se respecter.

Autre signe pas trop dans l'air du temps, est-il vraiment judicieux de demander à l'Etat de créer une nouvelle taxe pour compliquer encore un peu la compétitivité de notre industrie, ne serait-ce que par rapport à nos voisins ?

Je voudrais rappeler deux faits :

 Nombreux sont les artisans qui possèdent une « machine » : artisans du bâtiment, menuisiers, plombiers, garagistes, boulangers, je suis sûr que la liste complète couvrirait plus d'une page. Je ne crois pas, premièrement qu'ils pensent détruire des emplois en l'utilisant ni, deuxièmement, qu'ils seraient heureux de payer une taxe supplémentaire, qui plus est, proposée par leur Président.

Contacts presse: Philippe DUTARTRE - <u>pdutartre@uimm-lorraine.fr</u> 06 13 43 42 10 - www.uimm-lorraine.com

 Est-il utile de préciser que si les machines suppriment des emplois c'est toujours au profit d'une meilleure qualité de travail mais surtout et c'est là le plus important, elles ouvrent les portes sur des millions de nouveaux emplois. Cela s'appelle le progrès. Si on est contre, pourquoi pas, mais jusqu'où régresse-t-on? Sans parler de tous les autres entrepreneurs sur Terre qui eux ne s'arrêteront pas et prendront nos parts de marché et donc nos emplois de demain.

L'artisanat première entreprise de France. Votre slogan est bon mais surtout très vrai. Les artisans sont des chefs d'entreprise, comme nous. En fait nous sommes sur bien des points très semblables et souvent ce n'est que la dimension qui nous différencie. Si nous nous battons et agissons ensemble nous serons plus forts, plus respectés, pourquoi nous opposer ?

Enfin revenons à ce brillant concept. **Taxer les machines!** C'était jusqu'à présent une idée portée par des politiques dogmatiques. Si ce sont des entrepreneurs qui la propagent, je crains que nous commencions à **planifier un suicide économique collectif** .... En France, seulement en France, mais pour nous c'est beaucoup!

Pour terminer sur une note positive je propose à nos homologues artisans lorrains de prendre contact avec l'UIMM Lorraine, afin que nous construisions avec nos industriels une collaboration encore plus étroite, encore plus efficace dans un respect réciproque, je suis à leur disposition »

Hervé BAUDUIN Président de l'UIMM Lorraine, 07 Mars 2019

Contacts presse: Philippe DUTARTRE - <u>pdutartre@uimm-lorraine.fr</u> 06 13 43 42 10 - www.uimm-lorraine.com

<sup>\*</sup> Référence est faite à l'article paru dans « Le Mensuel » no 4 mars 2019 groupe « la Semaine » pages 18 / 19.

## L'UIMM Lorraine et son réseau en chiffre, c'est :

- 1600 entreprises et 53.000 salariés
- 4000 postes à pourvoir par an d'ici 2025
- 1550 apprentis du CAP au diplôme d'ingénieur au sein des 7 sites de son pôle formation
- 350 apprentis ingénieurs formés par l'ITII Lorraine
- 2500 salariés formés chaque année par l'AFPI Lorraine
- 450 CQPM Certificats de Qualification Paritaire de la Métallurgie délivrés
- 30 contrats pour la 1ère année d'existence du GEIQ Indus Lorraine
- 20m€ de financements pour la formation des salariés et des demandeurs d'emploi attribués par l'ADEFIM Lorraine